

Communication

Pertes de porcelets par abattage des truies gestantes au Cameroun

J. Tchoumboué¹

TCHOUMBOUÉ (J.). Pertes de porcelets par abattage des truies gestantes au Cameroun. *Revue Élev. Méd. vét. Pays trop.*, 1989, 42 (4) : 589-590.

L'importance des pertes de porcelets par suite de l'abattage des femelles gestantes à l'abattoir de Yaoundé a été étudiée de 1984 à 1986. Les résultats montrent que 27 p. 100 des truies examinées après l'abattage étaient gravides. En termes de pertes, cela représente en moyenne 8,3 porcelets par truie gestante abattue, soit un total de 5 000 jeunes ainsi sacrifiés annuellement en même temps que leur mère. Les mesures les plus urgentes doivent être prises pour limiter ces pertes. *Mots clés* : Truie - Porcelet - Gestation - Abattage de bétail - Perte économique - Cameroun.

La perte de jeunes du fait de l'abattage des mères gestantes constitue une des causes, souvent ignorée, de la faible productivité du cheptel. Jusqu'ici, aucune estimation de ces pertes n'a été faite au Cameroun. C'est pourquoi une enquête a été menée sur ce sujet à l'abattoir de Yaoundé. Les premiers résultats concernant les veaux ont été récemment publiés (1). La présente note traite du cas des porcelets.

L'étude porte sur 874 truies sacrifiées entre 1984 et 1986 à l'abattoir de Yaoundé. Les femelles étaient issues des élevages commerciaux des environs de Yaoundé et de l'Ouest du Cameroun. Un examen systématique a été effectué pour établir l'état de gestation et estimer l'âge des foetus. Il concernait :

- l'état des ovaires pour contrôler la présence ou non du corps jaune ;
- l'état du développement de l'utérus et des poches placentaires ;
- l'état du foetus, avec examen du pelage, des ongles, de la dentition, du poids et de la longueur du corps pour en fixer l'âge.

Les résultats sont consignés dans le tableau I.

Soixante et onze pour cent des truies gestantes abattues étaient entre 0 et 2 mois de gestation. Les truies abattues à un stade plus avancé (2-4 mois) étant moins représentées (28 p. 100). Il est évident que les stades précoces de la gestation ne se prêtent pas facilement à un diagnostic à partir des signes extérieurs. Quoi qu'il en soit, l'abattage des truies gestan-

TABLEAU I Répartition des truies en fonction de la durée de la gestation à l'abattage et nombre de porcelets perdus.

Durée gestation (mois)	Truies gestantes		Porcelets perdus	
	Nombre	P. 100	Nombre	P. 100
0-1	101	43,0	707	35,2
1-2	66	28,0	726	36,1
2-3	34	14,5	306	15,2
3-4	34	14,5	272	13,5
Total	235	100,0	2 011	100,0

tes, à des pourcentages élevés, est difficilement compréhensible au premier abord. Les truies concernées ici proviennent des élevages commerciaux, où les porcs sont maintenus en claustration complète et permanente. Dans ce système, leur reproduction devrait être contrôlée, avec enregistrement des données. La détermination de l'état de gravidité ou non des truies devrait être facilitée et, dans tous les cas, ne pas dépendre uniquement des signes extérieurs.

A l'évidence, il ressort de ces observations que la gestion de la reproduction, pourtant un des facteurs majeurs de rentabilité, n'est pas encore totalement maîtrisée dans les élevages porcins au Cameroun.

Les conséquences sont coûteuses. En effet, si les résultats de l'étude reflètent la situation générale, l'estimation des pertes, par rapport aux chiffres des truies gestantes des abattages contrôlés de l'ensemble du Cameroun, est de l'ordre de 65 000 porcelets potentiels sacrifiés annuellement en même temps que leur mère. Ceci constitue pour l'économie nationale des pertes considérables qu'il convient de limiter au plus tôt par des mesures appropriées.

Des résultats assez rapides devraient être obtenus, puisqu'en élevage porcin le contrôle de la reproduction est relativement aisé à concevoir et à appliquer. L'enregistrement régulier des informations permet ensuite d'estimer, avec une bonne précision, l'état de gestation ou non. Sur un autre plan, un examen rigoureux préalable à l'abattage doit constituer une pratique permanente dans les abattoirs.

L'étude montre que 27 p. 100 des truies examinées *post-mortem* étaient en état de gestation plus ou moins avancée. Les pertes conséquentes en porcelets potentiels sont élevées ; de l'ordre de 8,5 par truie gestante abattue. Ramené au plan national, c'est un potentiel de près de 70 000 jeunes qui sont ainsi sacrifiés, annuellement, en même temps que leur mère, et encore lorsqu'on ne considère que les abattages contrôlés.

1. Centre Universitaire de Dschang, Département de Zootechnie, BP 110, Dschang, Cameroun.

Communication

Cela représente, à l'évidence, des pertes énormes qui ne peuvent être longtemps tolérées. C'est pourquoi des mesures sont à envisager au plus tôt pour pallier cette insuffisance zootechnique. Cependant, toutes les dispositions prises concernant les abattoirs devront être complémentaires d'un travail, en profondeur, de sensibilisation des éleveurs. Un meilleur contrôle de la reproduction rendra l'abattage des truies gestantes exceptionnel.

Remerciements

Tous nos remerciements aux responsables de l'abattoir de Yaoundé, pour l'aide qu'ils nous ont apportée à la réalisation de ce travail.

TCHOUMBOUÉ (J.). Piglets wastage through pregnant sows slaughtering in Cameroon. *Revue Elev. Méd. vét. Pays trop.*, 1989, **42** (4) : 589-590.

The objective of this study was to evaluate piglets losses through pregnant sows slaughtering at the Yaounde abattoir between 1984 to 1986. The results show that 27 p. 100 of the sows examined after slaughtering were pregnant. They allow to average the economic losses as follows : 8.3 piglets from slaughtering pregnant sow, say 5000 young animals on the whole, slaughtered at once with their mother every year. Appropriate measures are to be taken to prevent such heavy losses. *Key words* : Sow - Piglet - Pregnancy - Slaughtering - Economic loss - Cameroon.

Bibliographie

1. TCHOUMBOUÉ (J.). Pertes de veaux par abattage de vaches gestantes. Cas particulier de l'abattoir de Yaoundé (Cameroun). *Revue Elev. Méd. vét. Pays trop.*, 1984, **37** (1) : 70-72.
2. TCHOUMBOUÉ (J.). Pertes d'agneaux par abattage de brebis gestantes. Cas particulier de l'abattoir de Yaoundé (Cameroun). *Revue Elev. Méd. vét. Pays trop.*, 1988, **41** (4) : 461-462.